

INFO EXPERTS

Bois & dérivés

CONSTRUIRE EN BOIS
CONSTRUIRE HUMAIN

N°10

L'information pratique des utilisateurs du bois et de ses dérivés.



Le bois, c'est la santé!

C'est ce que démontre une étude complète réalisée par le centre de recherche technique finlandais (VTT).

Le bois est esthétique, chaleureux, protecteur, et c'est un bon isolant phonique. La bonne hygrométrie (quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air) qui règne dans une pièce riche en bois, joue un rôle essentiel dans la sensation de confort.

Cette fiche d'information vous est gracieusement offerte
par votre négociant spécialiste en bois et dérivés.



Un air trop sec ou trop humide entraîne une sensation d'inconfort.

Le bois a la propriété de **régulariser le taux d'humidité de l'air**. Les études ont démontré que, dans une pièce riche en bois, l'hygrométrie est presque constamment dans une zone optimale, dite "de confort". Non seulement cette hygrométrie idéale est synonyme de bien-être, mais elle diminue les risques d'infection ou de réactions allergiques.



Dans la maison, le bois est un matériau sain et naturel.

Le bois ne dégage aucune poussière irritante. On compte moins de maladies dites de "civilisation" chez les habitants de maisons bois, moins de stress, de dépressions, mais aussi **moins d'allergies et de maladies respiratoires**.

Cette fiche d'information vous est gracieusement offerte par votre négociant spécialiste en bois et dérivés.

Et les produits chimiques ?

Le choix d'une essence adaptée à la bonne utilisation est primordial. Un traitement n'est pas toujours nécessaire, à condition de **choisir une essence de bois naturellement durable**, qui confère un niveau de protection suffisant. Il convient donc d'analyser en premier lieu la durabilité naturelle de l'essence utilisée, puis l'exposition du bois à l'humidité (suivant la partie de la construction où il est utilisé), et enfin la durée de vie attendue.

Dans le cas où la durabilité naturelle des essences est insuffisante par rapport au risque de dégradation, un traitement chimique peut s'avérer nécessaire. Dans ce cas, il convient de limiter le niveau de protection exigé au strict nécessaire. Dans les bois mis en œuvre, les traitements sont présents à des doses très infimes et **un cadre réglementaire est garant de l'absence de risque sanitaire** éventuels en utilisation normale.

Pour bien apprécier les possibilités du bois dans la construction, vous pouvez aussi consulter le site spécifique www.bois-construction.org. Il présente des réalisations dans les différentes régions de France ainsi que les intervenants qui ont participé aux constructions : entreprises, architectes, bureaux d'étude.



Source et visuels : CNDB



Le Commerce
du Bois

www.lecommercedubois.fr
lecommercedubois@wanadoo.fr

